

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 254

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur
Autor: Bazin, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251867>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au **PAYS**

30^{me} année **LE PAYS**

AVIS

Nous prévenons les lecœurs du **Pays**, ainsi que le public en général, que l'**Histoire des Franches-Montagnes**, que nous publions actuellement dans le **Pays du Dimanche**, aura un tirage à part, formant un beau volume, proprement imprimé.

Comme ce tirage sera restreint à un certain nombre d'exemplaires, les personnes qui désirent se procurer cet ouvrage, voudront bien s'adresser au plus tôt à l'éditeur, soit à l'**Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy**. Prix fr. 3. — l'exemplaire.

Or la guerre venait d'être déclarée à l'empereur François I, qui venait de succéder à Léopold, en mars 1792. Le bruit de l'invasion prochaine se répandit bien vite dans la principauté. Le 24 avril, le général de Ferrière, commandant à Belfort, calme les inquiétudes du Prince. Il assure Son Altesse qu'il n'avait aucun ordre d'attaquer ses Etats. Cependant les troupes de ligne en garnison à Huningue et dans les villages du Sundgau, étaient rassemblées à Altkirch pour marcher sur Porrentruy. Dans cette ville la terreur est à son comble, les familles nobles et les principaux bourgeois partent, avec les officiers du prince. De nombreux bagages gagnent la Suisse. Le 26 un cornet, délégué par la régence de Fribourg et un courrier envoyé par l'ambassadeur impérial à Bâle, viennent annoncer au commandant des troupes autrichiennes à Porrentruy, que la guerre est déclarée, qu'ils doivent se retirer. Le général de Wallis fit savoir au commandant autrichien que si un héraut d'armes français lui notifie d'évacuer Porrentruy, il doit le faire, que si, en chemin, il trouvait une troupe française, de beaucoup supérieure, il devait mettre bas les armes ; mais que s'il trouvait des révolutionnaires ou même des troupes de lignes qui l'attaquaient par trahison il devait se défendre jusqu'à la dernière goutte de sang.

Entre temps l'émigration se continuait, des centaines de voitures traversaient les Rangiers, l'épouvanter était partout. Le 26 Avril, 1792, le général de Custine fit savoir officiellement au Prince que les troupes françaises allaient faire leur entrée dans l'Evêché au nombre de 4,000 hommes en

qualité d'amis et d'alliés, pour occuper les défilés, en vertu du traité d'alliance, assurant que ses troupes ne seraient pas à la charge du pays, qu'elles devaient défendre, en cas d'insurrection.

Le général Custine était arrivé à Réchésy, où il trouva M. Jobin, commandant du château de Porrentruy, au nom du prince. Il s'entretint avec lui pour l'entrée des troupes françaises. Le général avait reçu l'ordre d'intercepter le passage des Autrichiens, mais il voulait favoriser le départ du Prince et n'arriva que le lendemain.¹⁾ Le Prince donna l'ordre de déménager.

1) Ce général, en avril 1794, ayant été reconnu d'avoir eu des correspondances avec des émigrés, même avec son frère royaliste, fut arrêté à Delémont où était son quartier général et conduit à Paris. Vingt quatre heures après son arrivée son procès était terminé et on le conduisit à la guillotine. Un des chefs principaux d'accusation, portée contre Custine, fut d'avoir favorisé la fuite du prince-évêque. Custine fut condamné à mort. Les derniers moments de Custine furent touchants. Voici ce qu'on lit dans « l'histoire de la Convention, par Barante :

« Après sa condamnation il passa dans la salle du greffe, se mit à genoux et resta deux heures en prières. Il avait appelé un confesseur et lui demanda de ne plus le quitter. Il écrivit une lettre à son fils lui recommandant de rehabiliter sa mémoire. (Son fils l'a fait). Le lendemain il fut conduit au supplice ; son confesseur était à côté de lui, et lui lisait des prières. Souvent il baisait le crucifix et levait au Ciel des yeux attendris, quelquefois mouillés de larmes. Il se mit à genoux au bas de l'échelle, monta d'un pas ferme sur l'échafaud et ne montra nulle émotion. Cette mort fut remarquée et, selon l'esprit du temps, imputée à la faiblesse ».

— Le parrain ! dit M. Audouin, en mettant sa bonne main droite, lourde comme une encclume, sur une liasse de papiers municipaux qui grincèrent ; je suis le parrain, moi Charles-Henri-Michel Audouin, capitaine de cuirassiers en retraite, médaillé de la médaille militaire, plus qu'un bras, de quoi tuer encore un Prussien s'ils reviennent, pas décoré.

— Ami de la famille ?

— Non, ami de l'enfant, à cause de Véronique, ma fille, que voilà

Quand il eut signé, le capitaine Audouin dit naïvement à Véronique :

— Me voilà obligé de l'élever, maintenant ; ça nous fait trois sur ma solde... et sur la tienne.

La « solde » de Véronique était, heureusement, de celles que peuvent augmenter le courage, et l'apré travail, et la santé. M're Audouin travailla davantage. Elle sacrifia les heures de solitude qu'elle se réservait et qu'elle aimait, ses heures de femme, dépensées à mettre en ordre sa maison et ses pensées aussi, qu'on a

tant de peine à reconnaître de celles des autres, quand on vit comme Véronique à moitié sous le toit d'autrui. M. Audouin grogna beaucoup, et aida très peu. Il sortit abondamment, sous prétexte que ses douleurs l'y obligaient. En revanche, il s'offrit quelquefois pour faire des courses chez le laitier, chez le médecin, chez le blanchisseur. Mais l'aide principale fut la voisine, celle qui joue un rôle dans la vie populaire, et n'est qu'une inconnue dans la vie bourgeoisie. Gilette Menou adopta l'enfant presque aussi tendrement que Véronique. Elle s'installa chez les Audouin, chaque jour, tant qu'il le fallut, soignant l'enfant, tricotant des chaussons blancs, faisant cuire les bouillies et les soupes, grand-mère véritable qui restait quelquefois le soir, la journée finie et les leçons données, Véronique et M. Audouin veillaient au coin du feu. Les grands donneurs de temps et de peine, ce sont les pauvres.

Cependant, avec les années, le rôle du capitaine, nul au début, commença à se dessiner.

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

C'était le moment attendu depuis longtemps par Gobel, Rengguer et autres révolutionnaires pour le triomphe de leurs idées sataniques.

Par le traité de 1780, conclu entre le prince-évêque de Bâle, Frédéric de Wangen et Louis XVI, la France s'était réservé le droit d'occuper, en cas de guerre avec l'empire germanique, les gorges de l'Evêché.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 12

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

IV

Charles fut baptisé en l'église Saint-Etienne, et les cloches de France sonnèrent pour lui. Charles fut inscrit sur les registres de Toul, et le commis crasseux, qui écrivait les mentions nécessaires dans les blancs de l'acte autographié, demanda :

— Qui est le père ?

— Huber, prénom inconnu de moi, Allemand, en fuite.

— Qui est la mère ?

— Sa femme, mariée à Metz, disparue.

— Alors, qui êtes-vous ?

nager le château. Il partit ensuite escorté des troupes autrichiennes jusqu'aux Rangiers et prit le chemin de Bellelay. Les troupes impériales arrivèrent heureusement à Bâle. Le prince sauva ses archives, son argenterie, ses effets les plus précieux. Près de cent voitures emportaient ces biens et prenaient la route de la Suisse, en passant par Bellelay. Ce départ précipité eut lieu dans la nuit du 27 au 28 avril 1792, après que le Prince eut établi un Conseil de régence sous la présidence de M. Jobin. Le Prince arriva le 28 au soir à Bellelay. L'arrivée du Souverain jeta l'épouvante dans ce monastère. Le lendemain, 150 émigrés prenaient également le chemin de l'exil et rejoignirent le Prince à Bellelay. Ils trouvèrent à l'abbaye la plus généreuse hospitalité. Le 29 le Prince et sa suite étaient à Bienne, où fut établi le gouvernement de l'Evêché, dans le château épiscopal.

Le départ précipité du prince Joseph de Roggenbach a été regardé comme une maladresse. Rien ne venait justifier cette fuite. La vie du prince n'était nullement en danger, il pouvait parfaitement demeurer dans son château de Porrentruy et gouverner sa Principauté. La France n'était pas en hostilité avec lui, elle ne faisait qu'occuper les gorges de l'Evêché, en vertu du traité de 1780. On reprocha plus d'une fois, au souverain, ce départ que, rien, alors, ne justifiait. L'Abbé de Bellelay s'était également retiré à Bienne avec son pensionnat. Le général de Ferrières à Delémont, en était peiné et surtout du départ du prince. Il le qualifiait de « Monseigneur le Prince » de vénérable évêque, en protestant de son catholicisme. Il désirait que le Prince rentrât à Porrentruy ou à Delémont en toute tranquillité et il ajoutait ces mots : « Je garantis que la paix ne sera pas troublée par nous, mais je crains qu'elle ne le soit par d'autres, si Monseigneur le Prince s'absentait plus longtemps ». ¹⁾ Ce même général Ferrières avait dit au lieutenant Moreau, que son plus grand chagrin était occasionné par l'éloignement du Prince. Il désire son retour et promet d'aller à sa rencontre avec un piquet de soldats pour l'introduire dans son château, et le faire respecter et obéir par ses sujets. ²⁾

Les ennemis du Prince profitèrent habilement de son départ pour cabaler contre lui. Il est vrai qu'après la mort de Louis XVI et la proclamation de la république, le prince ne pouvait plus tenir à Porrentruy

1) Mémoires de Dom Moreau, p. 14.

2) Dom Moreau : 8.

Il était facile : M. Audouin gâta l'enfant, il devint l'amuseur, le promeneur, le compagnon inséparable. Comme beaucoup d'hommes de guerre, il était un élégiaque. Il s'attendrissait vite et longuement, pourvu que le service où l'entraînait sa pitié ne lui coûtaît pas trop. Les occasions se multipliaient où son plaisir et ce qu'il appelait son devoir ne se distinguèrent plus. Il faisait sauter le petit sur ses genoux, Charles riait, et M. Audouin trouvait le temps court. Charles commençait à marcher, et le géant, qui lui donnait la main, se divertissait à écouter les réflexions du populaire, quand le fileul et le parrain s'en allaient de conserve, l'un sans cesse retardé par l'autre et penché pour l'entendre, jusqu'aux jardins de l'hôtel de ville. Charles devenait curieux des images, et M. Audouin dévalisait Epinal. L'officier avait toujours aimé la mécanique et le travail des doigts ; il se découvrit une vocation de fabricant de jouets ; il

les rônes de sa principauté. En tout cas son départ, en 1792, hâta sa déchéance et la ruine de l'Evêché.

Après le départ du prince du couvent de Bellelay, le lendemain, 30 avril, les religieux, saisis d'épouvante, se décidèrent à émigrer. On vida les chambres de l'Abbé, la sacristie, l'abbaye, le pensionnat, etc... tout fut expédié à Bienne, puis à Soleure. Cependant le général de Custine fit connaître que le couvent ne serait pas inquiété pourvu qu'il n'accordât pas d'asile aux émigrés français.

Pendant que se passaient tous ces graves événements, le général de Custine, à la tête de 4000 hommes, ayant sous lui le général de Ferrières, occupait l'Ajoie et la Vallée. C'était le moment si attendu par Gobel, Rengguer et leurs semblables pour décider la chute de l'Evêché. Les prisonniers, le vieux Copin, l'abbé Lemann et autres furent mis en liberté. Les exilés politiques rentrèrent au pays, entre autres les deux scélérats Caillet et Voyat d'Alle, condamnés aux galères, en Autriche. Bientôt les démagogues de France, les corps-francs du Haut-Rhin vinrent fraterniser avec tous les mauvais sujets du pays. En un moment toutes les mauvaises passions firent irruption.

Le parti de Rengguer, qui grossissaient de jour en jour les mécontents, les exaltés et les traîtres, trouva de l'appui chez quelques Français, malgré les ordres sévères de Custine qui entendait qu'on respectât l'autorité du Prince et de sa régence.

Malgré ces menées révolutionnaires et la présence des troupes françaises, le pays dans son immense majorité, était profondément soumis au Prince qu'il affectionnait et hostile au mouvement républicain. Aux Franches-Montagnes, à part les adeptes, qu'avait faits le curé Copin au Noirmont, le peuple se montrait nettement réfractaire à la révolution.

De concert avec les patriotes du Noirmont et avec l'aide de commandant français Demars, Rengguer, traître à son Prince, jugea que le moment était venu de révolutionner la Montagne. Il arriva donc au Noirmont, avec une troupe de Français du Doubs et quelques pièces de canon. Avec l'appui du curé du Noirmont, le misérable Copin, il réussit à gagner à son parti la majeure partie de ce village. Les révolutionnaires allèrent également à Saignelégier pour faire main basse sur le château. Prévenu assez tôt celui-ci avait eu le temps de prendre la fuite. Les révolutionnaires ne trouvèrent, à la châtellenie, que les domestiques. S'adressant à l'un d'eux, ils lui dirent : « Où est ton

construisit, avec une patience joyeuse, des canons de bois dont l'écouillon poussait une boule d'étoffe mouillée, des soldats en moelle de sureau, des chariots, des forts, même une poupée, que Véronique habilla et coiffa en Alsacienne, et qu'elle put montrer à l'enfant, le soir du cinquième anniversaire, en disant :

— C'est ta cousine d'Alsace, mon Charles, vois comme elle est belle !

En effet, l'enquête poursuivie par M. Audouin, pendant les premiers mois de cette sorte d'adoption, n'avait pas abouti sur tous les points ; on n'était pas parvenu à découvrir dans quelle partie de l'Allemagne s'étaient réfugiés Maria Huber et son mari, et il semblait peu probable qu'on réussît dans une recherche à laquelle personne ne s'intéressait plus bien vivement et qui concernait de simples ouvriers ; mais la preuve avait été faite, dès le début, que le père était né en Alsace, alors terre française.

bougre de Jean foutre de maître ? Nous le voulons. Va lui dire de venir nous parler ? » Le domestique leur répondit : « Mon maître ne s'appelle pas comme cela ». Ils le menaçèrent de le tuer s'il ne se trouvait pas ou s'il ne leur indiquait pas le lieu de sa retraite. Le domestique faisant semblant d'aller le chercher, s'squira par une porte de derrière. Quand les bandits virent que le domestique ne revenait pas, ils forcèrent les portes, entrèrent dans les caves où ils burent et mangèrent tout ce qu'ils trouvèrent, emportant avec eux ce qu'ils ne purent consommer. De là ils allèrent à la cure pour prendre le curé, qui avait pris la fuite à temps.

(A suivre).

YETTE

I

Comme son nom menu qui tenait dans une syllabe, dans un souffle presque, à dix-huit ans, était toute frêle, toute gracie, les mains fines, la bouche mignonne ; mais ses grands yeux larges — deux étoiles — éclairaient radieusement son visage et rendaient Yette si jolie, si jolie, que par toute la ville où elle habitait, les femmes elles-mêmes, en la rencontrant, se retournait, charmées, et chuchotaient :

— Regardez-la passer : c'est le printemps !

Ce printemps n'était fait que de bourgeois encore : nulle fleur d'amour ne s'était épanouie dans ce petit cœur tout neuf. Yette ne connaissait rien de la vie, si ce n'est qu'il y avait sur la terre du soleil, des chansons et de la gaieté. Du matin au soir on l'entendait chanter, et dans sa demeure, heureuse par elle, son rire perlaient en notes légères.

— Petite, disaient les voisines, une belle fille comme vous ne se marie qu'avec un roi !

— Laissez ! laissez ! marmonnait sa vieille grand'mère. Elle se mariera selon son cœur. Ce sera mieux !

Un matin d'avril, Yette reçut, par des messagers mystérieux, deux grandes lettres, l'une bleue, l'autre rose. Dans la première, on lui écrivait qu'on se mourait d'amour pour elle. Dans la seconde, on déclarait qu'on se tuerait, si elle ne voulait pas accorder sa main.

Les beaux yeux de Yette se voilèrent,

— Oh les vilains mots ! Mourir ! Se tuer !

Etait-ce donc là l'amour ?

Au fond de son cœur, pourtant, quelque chose d'étrange, d'incertain, de très doux ve-

L'homme, très timide, parlant mal le français, n'avait pas su se défendre, quand les camarades, employés aux terrassements des forts, l'avaient appelé « l'Allemand » ; il leur avait avoué qu'il avait accompli son temps de service dans l'armée allemande, et qu'en cas de guerre il devrait se battre contre eux. Et cela avait suffi pour que la légende fût inattaquable dans l'esprit populaire, parmi les locataires de la rue du Pont-de-Bois et parmi les chemineaux répandus autour de Toul. Mais la vérité avait eu quelque douceur pour M. Andouin. Il lui était meilleur de penser qu'il avait recueilli, qu'il commençait à élever un fils d'Alsacien, et non de Poméranien ou de Saxon. Il se disait : « Je n'aurai pas de mal à en faire un Français tout à fait, si je le garde. »

(La suite prochainement.)